

Lieuvin, Paris 15ème



Nom du groupe : 615LI



Adresse de l'opération : 1/3/7/11/13 RUE DU LIEUVIN
75015 PARIS



Programme : Amélioration du cadre de vie



Travaux : Réhabilitation simple / Amélioration de la
qualité de service



Année de construction : 1934



Nombre de logements : 384



Phase : Etudes



Occupation intercalaire : Non



Travaux en milieu occupé : Oui

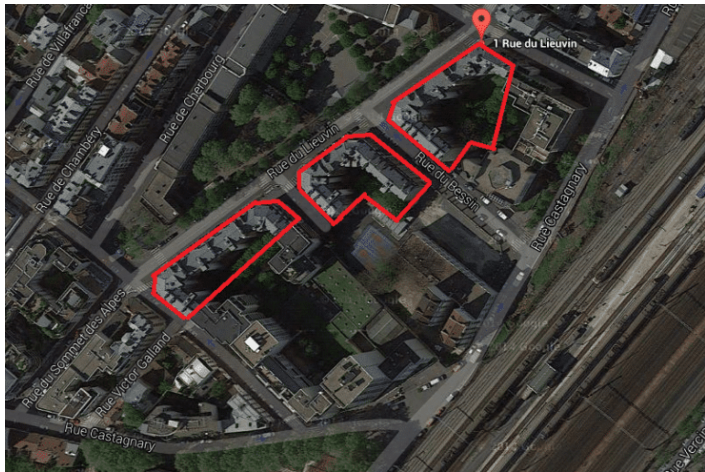


Travaux mixte (milieu vide et occupé) : Non



Travaux en opération tiroir : Non

Conventionnement en acquis-occupés de 384 logts ex-Sagi répartis sur 3 bâtiments rue du Lieuvin et d'une requalification des espaces extérieurs & amélioration de la qualité de service



Contexte et enjeux du projet

ARCHITECTE : DE JEAN ET MARIN ARCHITECTES - MATHIS ROISIN

PATRIMOINE : HBM

PSP : 1

ORIGINE PROJET : CONVENTIONNEMENT EX-SAGI 2014-2019



Typologie du projet à livrer

T1 - T1 bis	216	26m2
T2	159	37m2
T3	7	56m2
T4	1	62m2
T5	1	94m2
PLAI	76	
PLUS	228	
PLS	76	



Commerces

2

Programmes des travaux

L'objectif de l'opération est :

- D'entretenir et de mettre en conformité le patrimoine,
- D'améliorer la qualité de service aux locataires,
- D'améliorer la qualité d'usage des logements et des parties communes,
- D'adapter la résidence aux besoins climatiques.

Le programme de l'opération est encore non-exhaustif. Durant la phase DIAG, un diagnostic architectural, social, paysager et thermique sera réalisé. Ces diagnostics permettront au groupement de MOE d'établir différents scénarios de travaux adaptés à ce patrimoine.

1. Entretien le patrimoine :

Entretien et mettre en conformité le bâti et les logements : révision de la couverture et des façades, réfection des peintures et éclairage, réhausse des garde-corps non-conforme, création d'un système de désenfumage, mise en conformité gaz et électricité des logements...

2. Améliorer la qualité de service aux locataires :

Amélioration de l'offre en locaux communs, réorganisation de la collecte des déchets, amélioration de l'accessibilité pour tous, amélioration de la sécurisation des locaux et requalification des espaces extérieurs.

3. Améliorer le confort d'usage des logements :

Palier à l'humidité et améliorer la qualité de l'air en logements : étudier les différents scénarios d'amélioration de la ventilation des logements afin de déterminer la solution optimale.

Réfection des pièces humides.

4. Adapter l'ensemble immobilier aux besoins climatiques :

Améliorer les performances énergétiques des bâtiments : isolation du plancher haut des caves, isolation des combles, isolation par l'intérieur des garde-mangers,...

En fonction des résultats d'un diagnostic énergétique, technique et architectural la maîtrise d'ouvrage pourra choisir de réaliser des travaux supplémentaires sur l'enveloppe ou les systèmes CVC tout en conservant l'équilibre budgétaire de l'opération.

Pour les logements loi 48 : réfection totale (plomberie, faïence, sol, peintures, électricité et gaz et réaménagement selon les cas).



Planning

Année de financement	Nov. 2017
AAPC Moe	Mai 2024
Notification marché Moe	Juin 2025

Dépôt Permis	Janv. 2027
Obtention Permis	Juil. 2027
AAPC Travaux	Janv. 2027
OS travaux	Nov. 2027
Livraison	Févr. 2030



Volet environnemental

AVANT TRAVAUX

APRÈS TRAVAUX

Etiquette DPE 3CL global	Classe E
Energie principale chauffage	Gaz
Profil Cerqual	
ENR	Non
Réemploi	Oui
Intervention sur les espaces verts	Oui
Surfaces végétalisation créées	0.0 m²
Surfaces désimperméabilisées	0.0 m²
Nombre arbres initial	0.0
Nombre arbres final	0.0



Concertations

Association de locataires	oui Amicale
Contribution locataires	Non
Réhabilitation augmentation loyer	0.0€/m² SCO